

Quel avenir pour demain ?

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Notre Assemblée Générale vient de se terminer. Nous étions rassemblés dans ce que nos anciens appelaient « la salle des fêtes » construite après l'incendie dévastateur de la grande salle le 14 septembre 1969. Nous nous retrouvons plongés directement dans l'histoire de notre association qui bénéficia des fruits de l'action menée par ses prédécesseurs : le Patronage Laïque de la Jeunesse Albigeoise et l'Oeuvre Universitaire Tarnaise des enfants à la montagne et à la mer.

Ce passage de flambeau entre la FOL et ses deux précurseurs se fit au fil du temps. En effet, les trois associations ont fonctionné conjointement durant près de 40 ans.

Le Patronage Laïque fut créé le 27 avril 1907. Ses buts sont précisés dans l'article 2 : « elle a pour but, dans la limite de ses ressources et de ses moyens, de faire aimer l'école, de favoriser l'extension de l'instruction populaire, de fortifier l'éducation civique large et tolérante qui convient à une démocratie, et, d'une manière générale, de permettre le développement le plus large de toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales de la jeunesse. » Tous ces objectifs restent d'actualité plus d'un siècle plus tard.

Le 23 décembre 1909, il s'installa au 11, rue Fonvieille et entreprit des travaux de rénovation financés en partie par une subvention de 20 000 Francs prise sur un fonds provenant du prélèvement de 15% sur le produit des jeux.

En fait le Patronage Laïque ne s'est affilié à la FOL qu'en 1957, 21 ans après la création de la FOL. Les faits se sont ensuite bousculés puisque les diverses activités du patronage se faisaient en collaboration avec la FOL. Cela a amené le Patronage à conclure avec la FOL un bail de longue durée et ensuite à lui faire apport de ses biens (le 11 et une partie du 13 rue Fonvieille) en 1972.

L'OUT fut créé en 1911 avec pour but de permettre à un maximum d'enfants fréquentant les écoles publiques du département de profiter de séjours en colonies de vacances.

L'OUT donc développa une politique d'investissement et d'achat de lieux de vacances pour enfants et acquit notamment en 1939 le Falgoux à Soulac et en 1947 Lascroux à Puyelsi. Dans les années 50, près de 1000 enfants partaient en colonie au titre de l'OUT.

Parallèlement, la FOL développait un service vacances dans le cadre de l'UFOVAL. Progressivement, l'OUT va être intégrée dans l'UFOVAL et dans les années 70/80 n'aura plus d'activité notable. Mais il faudra attendre 1997 pour que se réalise une fusion absorption avec la Fol et que l'OUT lui cède tout son patrimoine.

Tout au long de son existence, la FOL depuis 1936 et ses illustres prédécesseurs : le Patronage Laïque de la Jeunesse Albigeoise créé en 1907 et l'œuvre Universitaire Tarnaise créée en 1911 ont vu se succéder un très grand nombre de bénévoles engagés défendant les valeurs laïques. J'ai pris le parti de n'en citer aucun. Cela a déjà été fait dans les trois opuscules que la FOL a édité dans les 15 dernières années. C'est un acte volontaire pour rendre hommage aux générations d'hommes et de femmes élus et salariés qui ont chacun à leur place apporté leur pierre à la construction de l'édifice. Certains d'entre eux ont œuvré dans la lumière d'autres dans l'ombre. Certains occupaient des postes de responsabilité, d'autres exécutaient des tâches plus modestes mais tous ont contribué.

Grâce à l'action de tous ces militants et à tous ceux qui oeuvrent actuellement dont beaucoup sont présents aujourd'hui, la FOL fête ses 80 ans et se tourne vers l'avenir.

La Fol fut créée le 20 juillet 1936 année symbolique en réponse à la sollicitation de la Ligue fin 34 de créer dans chaque département une Fédération. Son premier bureau se composait de 9 militants laïques dont une institutrice, deux directeurs d'école, deux professeurs d'EPS, un notaire, un Inspecteur primaire et un Inspecteur d'Académie premier président Mr Laffitte. Comme vous pouvez le constater, notre lien avec l'école et l'Education ne datent pas d'aujourd'hui.

La FOL devient donc une fédération départementale des œuvres laïques et intègre la Ligue. Cette naissance intervient au moment où la Ligue regroupe ses secteurs et crée les UFO notamment l'UFOLEP en 1928, en 1933 l'UFOLEA et en 1934 l'UFOVAL.

Son activité sera brève puisque, dans la France occupée, la Ligue et ses fédérations départementales deviennent la cible de l'ordre moral pétainiste et sont dissoutes en avril 1942.

C'est le 8 février 1945 que la FOL est vraiment relancée, au théâtre municipal d'Albi où près de 1000 personnes se pressent pour écouter le secrétaire général de la Ligue Henry Belliot et Jean Guéhenno secrétaire général de la Jeunesse et des Sports.

La FOL se développe grâce à l'action de bénévoles cependant son action reste limitée. Mais, en 1955, elle obtient la nomination d'enseignants mis à disposition. Une équipe de permanents se forme et les activités se diversifient. Après la période de structuration qui dura une dizaine d'années (1945/1955) arrivent :

les années fructueuses (1955/1976). Les assemblées générales de 1959 et de 1960 réunissent plus de 300 personnes. Il est vrai que la lutte contre la loi Debré bat son plein. Le CDAL recueille dans le Tarn 94 908 signatures ce qui représente un nombre exceptionnel. Les 2 sénateurs, 19 conseillers généraux sur 36, 173 maires et 1309 conseillers municipaux ont signé. Un énorme défilé a lieu dans les rues d'Albi avant l'immense manifestation nationale de Vincennes du 19 juin 1960. C'est le développement du cinéma à statut non commercial avec près de 200 points de projection affiliés à la FOL, l'aménagement de trois labos photo, l'équipement de la salle « Albert Jammes » pour la projection de films, l'organisation de stages régionaux de formation à l'animation de ciné clubs, à la photographie, à la réalisation de films, l'éducation artistique et culturelle, l'UFOLEP et l'USEP. L'expansion patrimoniale est aussi à l'ordre du jour. L'hôtel Beau Site à Ax les thermes accueille l'hiver des séjours de neige et l'été des familles. Le Rouquié au bord du lac de la Raviège et La Marine à Lagrave, permettent la pratique de sports nautiques, les centre de Lascroux à Puycelsi et de Soulac en Gironde accueillent des colons, un restaurant universitaire ouvre ses portes dans la cour du 11 rue Fonvieille.

Bref, en 1976, la FOL est au sommet de son rayonnement, à son apogée.

Mais la vie associative n'est pas un long fleuve tranquille. Les rapides succèdent souvent aux calmes. La FOL ne va pas y échapper et plonger :

Tout d'abord dans le fléchissement et les années difficiles (1976/1988)

puis dans la crise (1988/1992).

En 1976, le changement de secrétaire général amène une période d'incertitude et de flottement qui aboutira, entre autres à une crise interne autour des droits des salariés et de la négociation d'une nouvelle convention collective qui contraste fortement avec le développement fédératif de la FOL :

en quatre ans l'on passe de 126 à 418 associations. Le message gestionnaire que l'on fait passer lié au souci d'asseoir sa force sur des bases économiques solides n'est pas encore entré dans les mœurs et un certain décalage se produit avec la base associative. Les problèmes financiers commencent à émerger. En 1985, fermeture du restaurant et licenciements, fréquentation des centres de vacances en baisse, investissements lourds à réaliser car le patrimoine est vétuste, problème lié à la suppression envisagée de postes de permanents par le gouvernement CHIRAC en 1986, dissensions internes entre les services. Malgré une augmentation du nombre des adhérents, les motivations changent. Pour beaucoup s'affilier n'est plus un acte d'adhésion à des idées mais une opportunité pour trouver une aide pour ses activités. Cependant, l'UFOLEP rayonne et le Réseau Jeune Public est créé.

Mais l'on s'achemine, cependant vers la crise. Les dépenses fusent : 2 725 000 F soit 422 000€ sur Lascroux, 150 000 F soit 23 000€ sur l'école de voile du Rouquier, organisation de Spectacle en vie dont la FOL doit assurer le financement. On assiste alors à la séparation de toutes les filiales de la FOL : CREATIM, GESTA 81, Cinéma et audiovisuel. Un plan de restructuration est mis en place comprenant le licenciement de 5 salariés. Nous sommes en juin 1992, la FOL a 5 MF soit 775 000 € de dettes. Le constat est amer : le foisonnement des projets réalisés ne pouvaient être financés par la FOL et auraient dus, être raisonnablement hiérarchisés et étalés dans le temps.

16 ans après son apogée, voilà la FOL, en 1992 plongée dans les dures réalités financières de la crise...

D'un commun accord, la FOL et la Ligue décident de nommer pour 6 mois un tuteur. Suivent ensuite des décisions pénibles mais indispensables à prendre pour sauver la FOL.

Mais, il y aura toujours à la FOL des gens de bonne volonté qui vont être les acteurs de la reprise (1992/2000).

Après 4 ans d'efforts, en 1996 se termine le redressement grâce au maintien de l'activité, au désendettement dû à l'apurement de la dette Ligue et à l'abaissement de la dette bancaire. Restent les problèmes des centres de Soulac et Lascroux. 3 années seront nécessaires pour vendre Soulac en deux parcelles dont le produit de la vente permettra de solder le prêt relais de 200 000€. La politique de désendettement se poursuit, on rénove des bureaux au 2ème étage et on accueille le « Collectif 81 pour l'insertion ». Les activités traditionnelles continuent de se développer : UFOLEP, USEP, réseau Jeune Public, Semaine d'éducation contre le Racisme, Création du Cercle Condorcet en 1999, création du site internet, application en douceur des 35H au 1er janvier 2000. Reste le problème de Lascroux le principe de la vente est votée par le CA en 1998 et la commission de sécurité du 10 février 1999 donne un avis défavorable à la poursuite de l'activité. Mais s'impose rapidement l'idée du sauvetage de Lascroux, de son maintien en activité.

L'année 2000 dernière du millénaire se termine. La FOL est prête à basculer dans le XXIème siècle en bon état de marche et à relever de nouveaux défis.

La poursuite du développement et la gestion rigoureuse (2000/2016)

Cette période nous mène jusqu'à aujourd'hui. Vous avez pu, lors de l'Assemblée Générale qui vient de se terminer avoir une image de l'importance et de la diversité des actions que nous menons. La FOL va relativement bien mais est confrontée depuis quelques années à deux problématiques majeures qui devront trouver à terme des solutions adéquates si nous voulons continuer notre développement : l'élargissement volontaire de notre champ d'activités et la confrontation aux projets de réformes institutionnelles, à la crise économique et financière et à la raréfaction des ressources financières.

Nos actions sont très souvent liées aux politiques territoriales. De fait, tout en étant autonomes nous sommes tributaires des aides et subventionnements institutionnels. Nous sommes partenaires à tous les niveaux du « mille feuilles » français que tous s'accordent à dire qu'il comporte trop de strates. La difficulté prend là tout son sens. Les institutions sont face aux choix décisifs à prendre : l'argent se fait rare, les dépenses obligatoires coûtent de plus en plus cher. Faudra-t-il se résoudre à se replier sur l'indispensable et l'obligatoire ?

Au milieu de ces difficultés les associations sentent monter un sentiment fort d'incertitude pour l'avenir et doivent mener une réflexion sur un changement de nos pratiques qui doit accompagner toutes ces modifications territoriales.

La crise financière et économique mondiale à laquelle la France n'échappe pas et qui semble s'éterniser malgré quelques frémissements de reprise nous obligent à gérer la FOL 81 de manière très rigoureuse.

Mais, je voudrais rappeler énergiquement que toutes nos activités passent au filtre des valeurs que nous défendons inlassablement. En cette période où tout se bouscule dans les têtes de nos concitoyens, où les médias nous administrent minute après minute un flot d'informations diverses où se mélangent allègrement le futile, l'inutile, l'important et où l'information rime souvent avec désinformation, il est nécessaire d'aller à l'essentiel de revenir à des valeurs basiques. Ne perdons pas de vue que nous sommes à la FOL 81 pas seulement pour développer des actions mais aussi pour qu'elles aient une valorisation particulière, qu'elles soient teintées de laïcité, de fraternité et de solidarité, de citoyenneté. La laïcité souffre trop souvent de méconnaissance ou d'incompréhension. La laïcité doit être comprise comme une valeur positive d'émancipation et non pas comme une contrainte qui viendrait limiter les libertés individuelles. Elle est l'une des conditions essentielles du respect mutuel et de la fraternité.

Avant de saluer nos partenaires je tiens à évoquer notre relation avec la Ligue de l'Enseignement. Nous avons toujours su que l'on pouvait faire appel à elle en cas de difficultés mais pas seulement. Nos relations ont toujours été fructueuses, positives. Cela est vraiment rassurant de savoir que l'on peut compter sur la Confédération.

Des partenaires institutionnels fidèles nous ont épaulé et soutenu durant toutes ces nombreuses années.

J'ai déjà évoqué les liens forts qui ont existé et qui existent toujours avec l'« Ecole » et le Ministère de l'Education nationale. De nombreux Inspecteurs d'Académie furent Président de la FOL ou plus souvent présidents de l'USEP départementale avant que cela leur fut déconseillé.

De même, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a soutenu nos actions.

Je voudrai faire une place spéciale au Conseil Général du Tarn maintenant départemental qui s'est porté résolument à nos côtés pour porter nos projets dans divers secteurs. Je ne citerai que les deux les plus emblématiques. Dans le secteur culture depuis 1982 date de création de notre Réseau de diffusion théâtrale le Conseil départemental soutient financièrement cette activité qui permet, chaque année à plus de 30 000 enfants de voir des spectacles de qualité. Dans le secteur vacances notre centre de Lascroux depuis son acquisition en 1947 reçoit des classes de découvertes et des séjours vacances. Cela nécessite un investissement important pour qu'il soit en permanence aux

normes d'accueil en vigueur. Le Conseil départemental nous a toujours aidé financièrement à réaliser tous ces investissements.

Enfin, deux autres partenaires sont aussi intervenus mais moins systématiquement : Le Conseil régional Midi-Pyrénées dans le cadre du Contrat de plan Etat Région et l'Union Européenne.

Voilà 80 ans que La fol 81 est une association créée sous le statut de la loi de 1901 qui lui confère une large autonomie de décision, une grande liberté d'action, et la maîtrise souveraine de ses choix. Elle a cependant la nécessité d'être vigilante, d'observer, de comprendre les évolutions et mutations d'un monde en mouvement afin qu'elle-même évolue, s'adapte, intègre de nouveaux fonctionnements et ainsi continue à œuvrer au quotidien en phase avec les changements de la société.

Un double sentiment nous anime : le premier est de garder à l'esprit que de nombreux militants nous ont précédés, que notre présence ici, aujourd'hui est le fruit de leurs actions. Le deuxième est de transmettre, le moment venu à la génération future de militants une FOL en bon état de marche.

Vive la Ligue de l'Enseignement Fédération des Œuvres Laïques du TARN !!!

Intervention de Jean-Claude ARNAUD Président de la FOL 81

Fête des 80 ans 27 mai 2016